

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : **n°2021-11-17-01212** Référence de la demande : **n°2021-01212-051-001**Dénomination du projet : **cartographie génétique du pélobate - façade atlantique**Lieu des opérations : -Région(s) : **Pays de Loire Nouvelle-Aquitaine**, - Départements : **Charente-Maritime, Gironde, Landes, Vendée**Bénéficiaire : **LPO Frédéric ROBIN****MOTIVATION ou CONDITIONS**

La demande est établie par Frédéric Robin et vise à capturer et relâcher sur place une trentaine d'individus maximum par site sur 6 sites littoraux entre Loire et Gironde dont 4 sont situés dans des réserves naturelles (Baie de l'Aiguillon, Casse de la Belle-Henriette, marais d'yves et de Moëze-Oléron), conformément à leur plan de gestion.

Le programme vise à établir la cartographie génétique du pélobate et les analyses et synthèse du travail font l'objet d'une thèse universitaire menée par les laboratoires de Chizé et l'Université de La Rochelle.

Les prélèvements sont prévus entre fin 2021 et l'été 2022 par une équipe ayant reçu une formation spécialisée du CEBC Chizé sur la manipulation, le marquage et les mesures biométriques demandées.

La demande est complète et les précautions satisfaisantes.

C'est pourquoi un avis favorable est accordé à cette demande dans le temps imparti: jusqu'à l'été 2022.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : **Michel METAIS**

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : **07 janvier 2022**

Signature :

